ACCESSIBILITÉ PMR · EXPÉDITION DIRECTE FABRICANT

Bande adhésive de repérage des surfaces vitrées, rouleau 10 m, largeur 50 ou 100 mm

Bande adhésive en PVC pour le repérage des surfaces vitrées : portes, parois et cloisons en verre d'une mairie, d'une école, d'un commerce ou d'un bureau. Posée à hauteur des yeux, elle signale le vitrage aux personnes malvoyantes ou distraites et évite les chocs. Sept finitions, de la couleur contrastée au dépoli discret et au photoluminescent visible dans le noir.

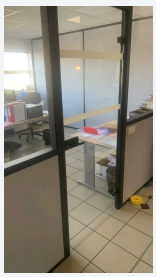

POINTS CLÉS

- Rouleau de 10 m, largeur 50 mm (toutes finitions) ou 100 mm (translucide dépoli)
- Finitions : blanc, bleu, jaune, noir, rouge, translucide dépoli, photoluminescent
- Film PVC auto-adhésif, épaisseur 0,08 mm (0,6 mm pour le photoluminescent), pose intérieure ou extérieure
- Se découpe aux ciseaux ou au cutter, se retire sans outil
- Résiste à l'eau de javel et aux produits d'entretien courants
- Tarif dégressif à partir de 12 rouleaux : demandez un devis

RÉGLEMENTATION

Les arrêtés du 8 décembre 2014 (ERP existants) et du 20 avril 2017 (ERP neufs) imposent de rendre repérables les parois vitrées situées sur les cheminements, par des éléments visuels contrastés. La pratique courante retient deux bandes placées à environ 1,10 m et 1,60 m du sol, d'une largeur de 5 cm minimum.

TEXTE DE RÉFÉRENCE

Article 10,3 arrêté du 20 avril 2017: "Le repérage des surfaces vitrées doit être installé sur toutes les portes vitrées. Il doit être contrasté et positionné respectivement à 1,10 m et 1,60 m du sol sur la partie vitrée. Les bandes doivent être de largeur de 5 cm minimum"

CARACTÉRISTIQUES

Matériau	**PVC auto-adhésif**
Environnement	**Intérieur, Extérieur**
Mode de pose	**Auto-adhésif**
Poids unitaire	**0,7 kg**
Origine	**France**
Origine	**Fabrication européenne, expédition directe fabricant**
Conditionnement	**À l'unité**
Délai	**Expédition sous 48 h ouvrées, départ usine**

DIMENSIONS

Format	**10 m × 50 mm**
Format	**10 m × 100 mm**

DÉCLINAISONS

Finition	**Blanc, Bleu, Jaune, Noir, Rouge, Translucide dépoli, Photoluminescent**
Largeur	**50 mm, 100 mm**

CONFORMITÉ

Produit d'accessibilité et de sécurité des ERP (loi du 11 février 2005, arrêtés du 8 décembre 2014 et du 20 avril 2017). Hors signalisation routière : non homologué pour la voie publique. Procès-verbaux d'essais sur demande.

RÉFÉRENCES ET DÉCLINAISONS

RÉFÉRENCE C2S	FINITION · LARGEUR	EAN	POIDS
C2S-WAT-810301B	Blanc · 50 mm	3664336047282	0,36 kg

RÉFÉRENCE C2S	FINITION · LARGEUR	EAN	POIDS
C2S-WAT-810301J	Jaune · 50 mm	3664336027659	0,36 kg
C2S-WAT-810301N	Noir · 50 mm	3664336027673	0,36 kg
C2S-WAT-810301R	Rouge · 50 mm	3664336027680	0,36 kg
C2S-WAT-810301DEP	Translucide dépoli · 50 mm	3664336027642	0,35 kg
C2S-WAT-810301LUM	Photoluminescent · 50 mm	3664336027666	0,44 kg
C2S-WAT-810302DEP	Translucide dépoli · 100 mm	3664336003608	0,7 kg

Document non contractuel. C2 Signalisation se réserve le droit de faire évoluer les caractéristiques sans préavis. Données fabricant, tarif catalogue 2026.